



**Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 9 février 2026 à 18h30 à la Mairie de Restigné, salle Colette Spiccianni.**

**Ordre du jour :**

- École élémentaire – volets roulants : acceptation de devis
- Voirie – travaux sécuritaires : acceptation de devis et demande de subvention
- Fonds Forestier National : correctif comptable
- Convention d’occupation précaire
- Cavité 37 : modifications de statuts
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :